



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



INFORMATION A DESTINATION DES ÉLÈVES DE 3^{ème} ET DE LEUR FAMILLE

La classe de 3^{ème} est la dernière année de la scolarité au collège et les élèves doivent se préparer à la seconde. Le travail devra être **régulier et bien organisé dès les premiers jours**. Chaque journée passée au collège donne lieu ensuite à un travail personnel de 2 heures environ. La classe de 3^{ème} présente des **enjeux particuliers** :

- **L'orientation** : durant l'année, l'élève devra élaborer ou affiner son **projet d'orientation qui se devra d'être ambitieux tout en restant réaliste**. Un niveau de formation générale élevé permettra de s'adapter plus facilement aux exigences du marché du travail et de la société : le monde du travail évolue, de nouveaux métiers se font jour, d'autres disparaissent. Plus tard, on peut avoir aussi envie de changer de voie, de métier.

Il est important que l'élève **obtienne l'orientation de son choix et qu'il puisse y réussir**. Certaines filières technologiques et les filières professionnelles sont contingentées. Les résultats de l'élève sont alors **déterminants**

Les professeurs principaux notamment, l'équipe pédagogique, les CPE avec l'appui du/de la psychologue Éducation Nationale, spécialisé(e) dans le conseil en orientation, accompagneront les élèves et les familles dans leur réflexion. Ils les guideront aussi dans leurs recherches.

L'élève devra choisir entre voie générale et technologique et voie professionnelle.

La seconde générale et technologique permettra la préparation d'un bac général ou d'un bac technologique. Ces bacs nécessitent des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur.

La seconde professionnelle permettra de préparer un bac professionnel, qui correspond à un secteur d'activité. Les études peuvent être poursuivies en BTS en conservant la même spécialité.

Le CAP se prépare en 2 ans et correspond à un métier précis.

Même si les passerelles entre voie générale et voie professionnelles sont possibles, il n'est pas simple de changer d'orientation après la 3^{ème}.

Dans le contexte actuel, il conviendra de privilégier les formations sous statut scolaire.

La séquence d'observation en entreprise, du 1^{er} au 6 février 2021, permettra aux élèves de découvrir le monde de l'entreprise et du travail.

Les élèves peuvent découvrir les lycées ainsi que les enseignements et les spécialités proposés

- lors des journées portes ouvertes dont les dates vous seront communiquées ultérieurement (tous les lycées).

- lors des mini-stages organisés dans les lycées professionnels pour les élèves intéressés à partir du mois de janvier.

- **Le DNB** (diplôme national du brevet) atteste la maîtrise satisfaisante de socle 4C (socle commun de connaissances, compétences et de culture) que tout élève doit maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Il comporte un contrôle continu et des épreuves ponctuelles.

Les élèves pourront s'entraîner et se situer à l'occasion des épreuves communes dans les matières écrites du DNB au mois de décembre et lors du brevet blanc prévu au mois d'avril suivant les conditions de l'examen.

La Principale, B. ROBERT GUILHEM

Vous pourrez retrouver cette information sur le site de l'établissement avec une infographie en complément.